

**REFERENT·E SANITAIRE
SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL MAYENNE**

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de la Mayenne recrute une équipe d'encadrement pour le séjour de cohésion du service national universel (SNU).

La présente fiche de poste concerne le séjour de cohésion qui se déroulera en **juillet à Château-Gontier sur Mayenne pour 168 volontaires individuels**. L'équipe d'encadrement du séjour est composée de :

- Un·e chef·fe de centre
- Un·e adjoint·e pédagogique
- Un·e référent·e sport et cohésion
- Un·e assistant·e sanitaire
- Un·e référent·e intendant
- Un·e référent·e vie quotidienne
- 4 cadres de compagnies
- 14 tuteurs·trices de maisonnées

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
2. **une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Il·elle est chargé·e du suivi sanitaire des volontaires SNU accueillis dans le centre.

Ses missions et diplômes sont définis par l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000602110/>

Ce suivi consiste notamment à :

- S'assurer de la remise, pour chaque volontaire, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux, mentionnés dans la fiche sanitaire ;
- Informer les encadrants de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses, alimentaires ou autres ;
- Identifier les volontaires qui doivent suivre un traitement médical pendant le séjour et s'assurer de la prise des médicaments ;
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition du volontaire ;
- Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux volontaires, notamment les traitements médicamenteux ;
- Tenir à jour les trousseaux de premiers soins ;
- Apporter un appui, sous l'autorité du chef de centre, à l'inclusion des volontaires à besoins éducatifs particuliers, notamment ceux en situation de handicap ou nécessitant une adaptation des modalités d'accueil.

Dans le cadre du SNU, en lien avec les actions de promotion de la santé définies conjointement avec la direction générale de la santé, il est également demandé au référent sanitaire de :

- Assurer la détection des jeunes les plus éloignés du système de santé et de les adresser vers leur centre de santé de référence pour réaliser à leur retour un bilan global, selon une fiche repère réalisée à cet effet.
- Apporter un appui au chef de centre dans le repérage et l'orientation des volontaires en situation de fragilité psychique ou émotionnelle, ainsi que les volontaires en situation d'addiction.
- Assurer la diffusion des fiches « santé », conçues par la direction générale de la santé, auprès des encadrants et plus particulièrement des tuteurs de maisonnée dans le but d'informer les volontaires et de leur faire adopter des comportements favorables à la santé au cours des différentes activités et des moments de la vie quotidienne.

Prérequis indispensable

- Titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 ou de niveau 2 (AFGSU), diplôme d'Etat d'infirmier ou d'aide-soignant, ou à défaut du PSC1
- Expérience significative dans le soin et la prise en charge d'adolescents
- Expérience significative sur un poste d'assistant sanitaire en accueil collectif de mineurs
- Titulaire d'un permis B en cours de validité
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation au titre de l'article L 133-6 du code de l'action sociale et des familles

Connaissances

- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux
- Promotion de la santé
- Gestion d'événements graves

Compétences

- Sens des relations humaines
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité
- Sens de l'initiative

Contraintes spécifiques et avantages

- Astreinte de nuit durant le séjour de cohésion (présence des mineurs jours et nuits)
- Port de la tenue SNU obligatoire durant le séjour de cohésion
- Tenue SNU fournie
- Hébergement et pension complète pris en charge durant la formation départementale et le séjour de cohésion
- Téléphone et ordinateur portable

Liens hiérarchiques

- Chef de centre / Adjoint au chef de centre
- Cheffe de projet départemental
- Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Cheffe de projet régional SNU

CADRE D'EMPLOI

En fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Temps de travail

Le temps de travail est de **31 jours répartis comme suit entre le 20/05/2024 et le 21/07/2024** :

- 8 jours de conception / préparation du 20 mai au 25 juin 2024 ;
- 5 jours de formation départementale sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 26 au 28 juin 2024 et du 1^{er} au 2 juillet 2024 ;
- 13 jours de séjour de cohésion (présence jour et nuit) sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 3 au 15 juillet ;
- 1 jour de rangement et retex sur site (Château-Gontier sur Mayenne) le 16 juillet 2024 ;
- 4 jours de repos compensateur du 17 au 20 juillet 2024.

La mission est **incompatible avec d'autres engagements professionnels du 24 juin au 16 juillet 2024 inclus**.

Rémunération

- Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat :

754 € montant brut de l'indemnité

Indemnité fixée par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel. L'indemnité n'est dû que pour les jours d'encadrement du séjour de cohésion soit 13 jours.

- Autres personnels : contrat d'engagement éducatif sur la base de **91,90 € salaire journalier brut**.

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidature avant le 01/03/2024 à snu53@ac-nantes.fr

- Curriculum Vitae (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - CV) ;
- Lettre de motivation (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - lettre de motivation) ;
- Copie du diplôme (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - diplôme) ;
- Copie du permis B (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - permis).

Contact

Florian TROMBETTA

Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

snu53@ac-nantes.fr

02 43 59 92 66 ou 06 15 01 57 23